

REPUBLIQUE FRANCAISE  
 DEPARTEMENT DU NORD  
 ARRONDISSEMENT D'AVESNES/HELPE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
 DU PAYS DE MORMAL**

<b><u>NOMBRE DE MEMBRES</u></b>		
<b><u>En Exercice</u></b>	<b><u>Présents</u></b>	<b><u>Votants</u></b>
<b>69</b>	<b>52</b>	<b>59</b>
<b><u>DATE DE LA CONVOCATION</u></b> 23/05/2024		
<b><u>DATE D’AFFICHAGE</u></b> <b>11 JUIN 2024</b>		
<b><u>DEPOT EN PREFECTURE</u></b> <b>11 JUIN 2024</b>		
<b>Contrat de destination touristique Avesnois-Thiérache 2024-2027</b>		

**SEANCE DU 5 JUIN 2024**

L’an deux mil vingt-quatre, le 5 juin, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil de la communauté de communes du Pays de Mormal s’est réuni en session ordinaire, à la fabrique de Mormal à Wargnies le Grand, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Mazingue.

**Etaient présent(e)s** : M.Philippe EUSTACHE, M.Henry-Louis BOURGOIS, Mme Francine CAUCHETEUX\*\*\*\* M.René QUINZIN, Mme Chantal SCHWARTZ, Mme Danièle DRUESNES, Mme Delphine PERTUZON, M.Philippe SARRAUTE, M.André DUCARNE\*\*\*\*, M.Bertrand FLAMENT, M.Jean-Marie COUSIN, Mme Pierrette GUIOST, Mme Héléne DUMORTIER\*, Mme Marie-Pierre SORIAUX, M.Gautier MEAUSOONE, M.Denis LEFEBVRE, M.Benoit GUIOST, Mme Sabine KOLASA, M.Alain GERARD\*\*, M.Yves LIENARD, M.Anthony VIENNE, M.Yohann LECERF, M.Stéphane LATOUCHE, Mme Catherine HENNEBERT, M.François ERLEM, Mme Françoise DUPUIITS, M.Francis DUPIRE, Mme Nathalie MONIER, Mme Marie-Sophie LESNE, M.Frédéric DEVILLERS, Mme Marie DUBOIS, M.Amar GOUGA, Mme Martine LECLERCQ, M.Jean-Claude BONNIN, M.Alain MICHAUX, M.Jean-Noël BRICHANT, M.Dominique QUINZIN, M.Frédéric ROMAIN, M.Jean-Louis BAUDEZ, Mme Valérie COCHEZ, M.Jean-Pierre MAZINGUE\*\*\*, Mme Roxane GHYS, M.Vincent DUSSART, M.David BEAUMONT, M.Jean-Baptiste GUIOT, Mme Anita LEFEVRE, M.Claude BLOMME, M.Christian BASSEZ, Mme Magali SAUCEZ, Mme Chantal JACMAIN, Mme Zahra GHEZZOU, M.André FREHAUT, M.Olivier DELHAYE

**Etaient excusé(es)** : , Mme Francine CAUCHETEUX, M.Guillaume LESOURD, M.Dominique FONTAINE, Mme Nathalie VINCENT, Mme Alexandra LERCH, M.Frédéric CARRE, M.Luc BERTAUX, M.Jean-Philippe MICHEL, M.François RONCHIN, Mme Catherine MOREL,

**Etaient excusé(e)s et remplacé(e)s** : M.Georges BROXER, M.Thierry SOSZYNSKI, M.Eric HIROUX, M.Didier ROGEAU

**Etaient excusé(e)s avant donné procuration** : M.Christophe LEGROUX, Mme Carine FREHAUT, M.Nicolas RUTER, M.Freddy DOLPHIN, M.Jean-Pierre NOEL, M.Patrick PIANA, M.Olivier YZANIC,\*

Mme Héléne Dumortier est arrivée après le vote de la délibération 49-2024

\*\*M. Alain Gérard est arrivé après le vote de la délibération 47-2024

\*\*\* Mme Roxane Ghys est arrivée après le vote de la délibération 56-2024

\*\*\*Monsieur Jean-Pierre Mazingue a quitté la séance pour les délibérations 53-2024 et 54-2024.

\*\*\*\*Mme Francine Caucheteux est arrivée après le vote de la délibération 61-2024

\*\*\*\*\* M.André Ducarne est parti après le vote de la délibération 70-2024

**Délibération n° 76-2024**

**Objet : Contrat de destination touristique Avesnois-Thiérache 2024-2027**

Mes chers collègues,  
 Il est exposé au conseil communautaire ce qui suit :

Dans le cadre de la politique touristique régionale Hauts-de-France, les deux offices de tourisme de l’Avesnois et du Pays de Thiérache se sont unis pour élaborer ensemble la stratégie touristique de la destination Avesnois-Thiérache et co-construire, avec l’ensemble des parties prenantes, le contrat de destination touristique Avesnois Thiérache pluriannuel 2024-2027.

Le Contrat de destination prévoit la mise en cohérence et la synergie des politiques et interventions publiques autour d’une stratégie de développement touristique partagée. Ainsi, la stratégie d’attractivité touristique de la destination s’inscrit dans les orientations principales du PACTE Sambre Avesnois Thiérache. Par ailleurs, une action marketing renforcée a été élaborée avec l’expertise de Hauts-de-France Tourisme afin d’optimiser la qualification et la transformation des offres afin de garantir une correspondance avec les attentes des clientèles touristiques et ainsi renforcer la performance économique.

Le contrat de destination touristique Avesnois Thiérache a été élaboré dans le cadre de la “Commission tourisme Avesnois Thiérache”. Créée sur proposition des deux offices de tourisme avec le soutien de la Région et des services de l’Etat dans le cadre du PACTE Sambre Avesnois Thiérache, cette instance de concertation rassemble l’ensemble des parties prenantes et sera l’outil d’animation du contrat de destination sur la durée du programme et constitue un guichet unique pour faciliter l’accompagnement des porteurs de projets touristiques.

A partir de ce projet collaboratif et participatif, l’ambition commune est la suivante:  
 - soutenir l’activité économique et favoriser le rayonnement de la destination Avesnois Thiérache  
 - valoriser le potentiel de développement et d’attractivité de la destination  
 - accompagner les transitions touristiques en faveur du tourisme durable

4 axes opérationnels structurent le projet :

1. *le déploiement du tourisme de nature : itinérances douces et multimodalités*
2. *la valorisation du patrimoine, de la culture et des savoir-faire*
3. *la mise en valeur du terroir, notamment autour du Maroilles*
4. *la transformation et la mise en marché de l’offre en adéquation avec l’accompagnement de Hauts-de-France Tourisme*

Après en avoir délibéré, il est proposé au conseil communautaire:

**De valider** la stratégie du contrat de destination touristique partagé à l’échelle de l’Avesnois-Thiérache ainsi que les orientations de développement qui en découlent;

**D’Autoriser** le Président à signer ledit contrat ainsi que d’éventuels avenants.

**AYANT entendu l’exposé de son rapporteur,**  
**Après avoir délibéré,**  
**Le Conseil Communautaire par,**

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS
59		

**Décide :**

- **De valider** la stratégie du contrat de destination touristique partagé à l'échelle de l'arrondissement Thiérache ainsi que les orientations de développement qui en découlent;
- **D'Autoriser** le Président à signer ledit contrat ainsi que d'éventuels avenants.

Fait et délibéré le 5 juin 2024

Certifie exécutoire compte tenu :

- De la transmission en Sous-Préfecture le :
- De la publication le :

**11 JUIN 2024**

**11 JUIN 2024**

Le président

le secrétaire

**Pierre-Jean MAZINGUE**  
Président  
Pardélegation  
Directeur Général Adjoint  
**Normal**  
Communauté de Communes

**François ERLEM**

**Pierre-Jean SANNO**

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le



ID : 059-200043321-20240605-76\_2024DEL-DE

19x 11x

19x 11x

19x 11x  
19x 11x  
19x 11x

19x 11x